



ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

5. VIOLENCE À LA MAISON ET AU SEIN DE LA FAMILLE

Contexte

Les enfants se sentent en général particulièrement heureux et protégés lorsqu'ils se trouvent chez eux, en compagnie de leur famille. La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît dans l'environnement familial un milieu protecteur qui favorise la croissance et le bien-être des jeunes. Malheureusement, pour certains d'entre eux, le foyer est source de violence. Et la plupart du temps, cette violence s'exerce à l'abri des regards, l'enfant ayant peur ou honte de la dénoncer.

- Beaucoup d'enfants subissent des agressions sous couvert de discipline : violence physique, mais aussi humiliations et insultes. À ce jour, seize pays seulement interdisent les châtiments corporels à la maison.
- Les abus sexuels sur enfants sont généralement infligés par quelqu'un qu'ils connaissent, et trop souvent par un membre de la famille, un proche ou un ami.
- L'abandon et la maltraitance constituent des formes indirectes de violence à enfants.

Faits et chiffres

- Une enquête menée dans 21 pays (développés pour la plupart) montre que jusqu'à 36 pour cent des femmes et 29 pour cent des hommes rapportent qu'ils ont été victimes d'abus sexuels au cours de leur enfance. La majorité des études concluent que les taux d'abus sexuels sur filles sont plus élevés que sur les garçons.
- Assister à des scènes de violence dans la famille peut avoir un sérieux impact sur un enfant, qui s'en trouve parfois marqué à vie. On estime qu'il y a dans le monde jusqu'à 275 millions d'enfants qui sont témoins chaque année de scènes de violence dans la famille.
- Les insultes, les épithètes injurieuses, l'isolement forcé, le rejet, les menaces, l'indifférence affective et les humiliations représentent tous des formes de violence psychologique aptes à nuire au développement de l'enfant, surtout s'ils sont le fait d'un parent ou d'un être cher.
- L'abandon constitue une importante cause de mortalité chez les jeunes enfants. Dans certaines régions, le rapport garçons/filles est tellement déséquilibré qu'il laisse à penser que les filles sont particulièrement négligées. Les jeunes handicapés sont particulièrement vulnérables, exposés aux mauvais traitements et à l'abandon.
- Dans certaines parties du monde, les enfants subissent des violences sous couvert de pratiques traditionnelles préjudiciables, comme les mutilations génitales féminines et les excisions, les cicatrices rituelles, les rites initiatiques violents, le gavage, le mariage précoce ou forcé, les soi-disant « crimes d'honneur », les violences liées à la dot, l'exorcisme et les mythes ayant trait à la « sorcellerie » dont les enfants sont parfois victimes.

Recommandations



ÉTUDE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES SUR LA VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

- Essayer de modifier les habitudes sociales qui tolèrent ou normalisent la violence contre les enfants, y compris les châtiments corporels et les pratiques traditionnelles préjudiciables à leur santé.
- Élaborer ou améliorer les programmes de soutien aux parents et personnes ayant des enfants à charge, y compris des programmes d'éducation parentale tenant compte des différences entre sexes et insistant sur des formes de punitions non violentes.
- Investir dans les services sociaux, pour y inclure des programmes de qualité pour la petite enfance, des visites à domicile, des services pré-et postnataux, et des programmes générateurs de revenus pour les familles désavantagées.
- Élaborer des programmes ciblés pour les familles vivant dans des conditions particulièrement difficiles, comme les foyers monoparentaux et les familles des minorités ethniques.